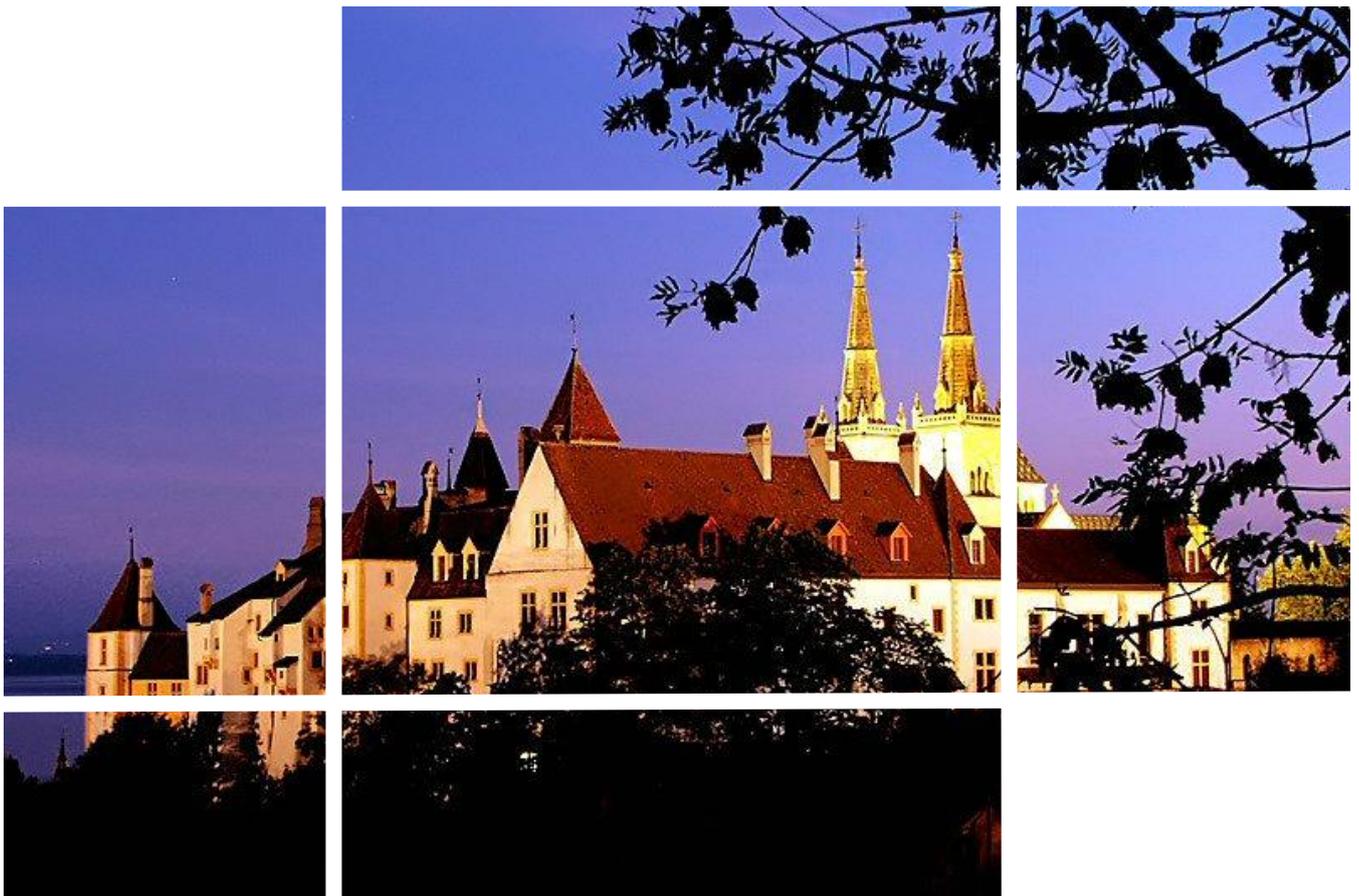


MÉMENTO FINANCIER CANTON DE NEUCHÂTEL

2012



Réalisation

Service de statistique

Impression (2'000 ex.)

Imprimerie Montandon,
Fleurier

Renseignements complémentaires

Service de statistique

Rue du Château 19

2001 Neuchâtel

Tel. 032 889 68 22

stat@ne.ch

www.ne.ch/stat

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
DONNÉES FINANCIÈRES	3
1. VUE D'ENSEMBLE.....	3
2. COMPTE DE FONCTIONNEMENT.....	4
3. COMPTE DES INVESTISSEMENTS.....	5
4. DETTE, INTÉRÊTS PASSIFS ET TAUX D'INTÉRÊTS MOYEN.....	6
5. CHARGES PAR NATURE	7
6. REVENUS PAR NATURE	8
7. CLASSIFICATION FONCTIONNELLE (compte de fonctionnement).....	9
8. BILAN	10
INDICATEURS FINANCIERS	10
1. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT.....	11
2. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	12
3. QUOTITÉ DES INTÉRÊTS	13
4. QUOTITÉ DE LA CHARGE FINANCIÈRE	14
5. DEGRÉ DE COUVERTURE DES CHARGES.....	15
6. DEGRÉ DE COUVERTURE DES REVENUS DÉTERMINANTS.....	16
7. POIDS DES INTÉRÊTS PASSIFS.....	17
8. EFFORT D'INVESTISSEMENT.....	18
9. DETTE PAR HABITANT (sens large).....	19
LA SITUATION DES COMMUNES	20

INTRODUCTION

Jusqu'en 2008, les statistiques financières étaient publiées dans les rapports de gestion, dans les comptes et à l'appui des budgets. Elles ne donnaient lieu à aucune communication particulière, alors même qu'elles contiennent des informations précieuses pour le pilotage de l'Etat et des communes en matière de politique financière. Fort de ce constat, une réorganisation des statistiques financières a été entamée en 2009.

Ce mémento financier s'inscrit dans cette nouvelle logique et a pour vocation de rendre accessible et rapidement lisible les principales données financières de l'Etat de Neuchâtel.

Des informations plus complètes, détaillées et commentées, sont disponibles dans un rapport sur les finances cantonales, disponible en ligne sur le site internet du Service de statistique www.ne.ch/stat.

Au vu des différentes sources utilisées dans la partie "indicateurs financiers", de légères différences peuvent apparaître entre les graphiques du canton de Neuchâtel et ceux des comparaisons intercantionales.

Sources

Service financier (données du canton)

Service des communes (données communales)

Groupe d'études pour les finances cantonales – Fachgruppe für kantonale Finanzfragen (FkF) (comparaisons intercantionales)

Remarque importante

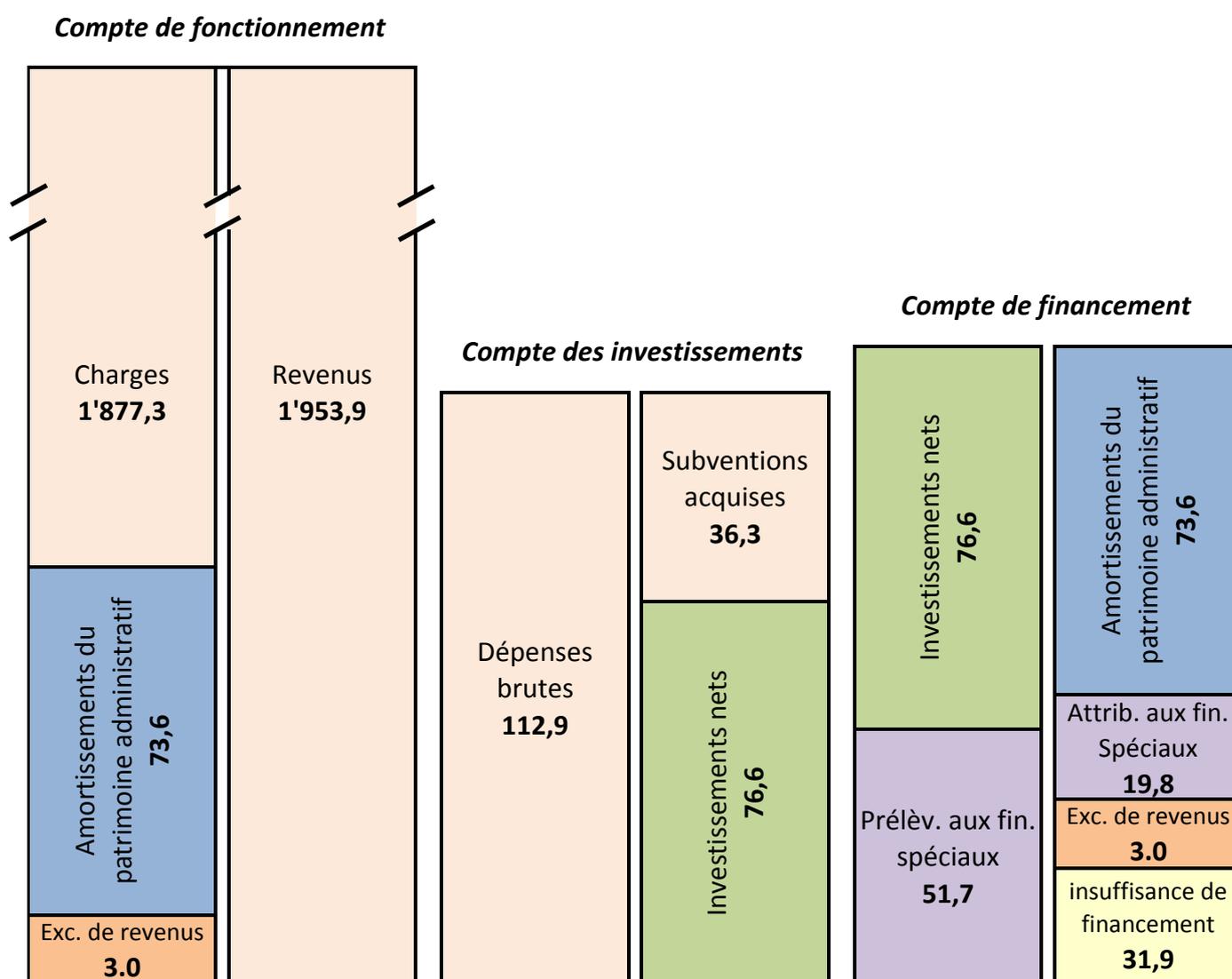
Dans ce mémento, les données chiffrées concernant les comptes de l'année 2011 doivent être considérées comme provisoires, puisqu'elles n'ont pas encore été entérinées par le Grand Conseil neuchâtelois.

DONNÉES FINANCIÈRES

1. VUE D'ENSEMBLE

Les comptes de l'Etat se présentent en trois parties : le compte de fonctionnement, le compte des investissements et le compte de financement qui découle du résultat des deux autres.

Vue d'ensemble des trois comptes 2011 de l'État, en millions de francs

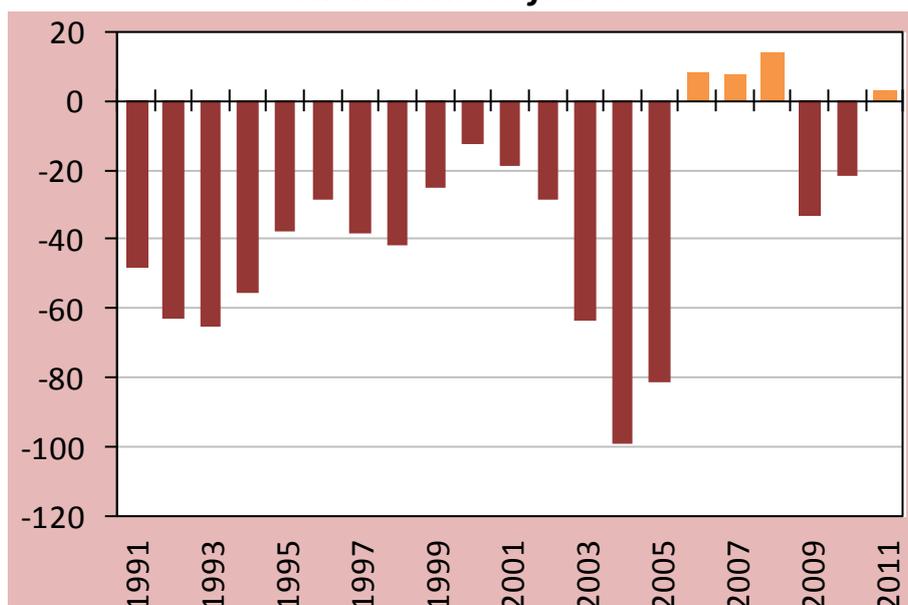


COMPTES ADMINISTRATIFS

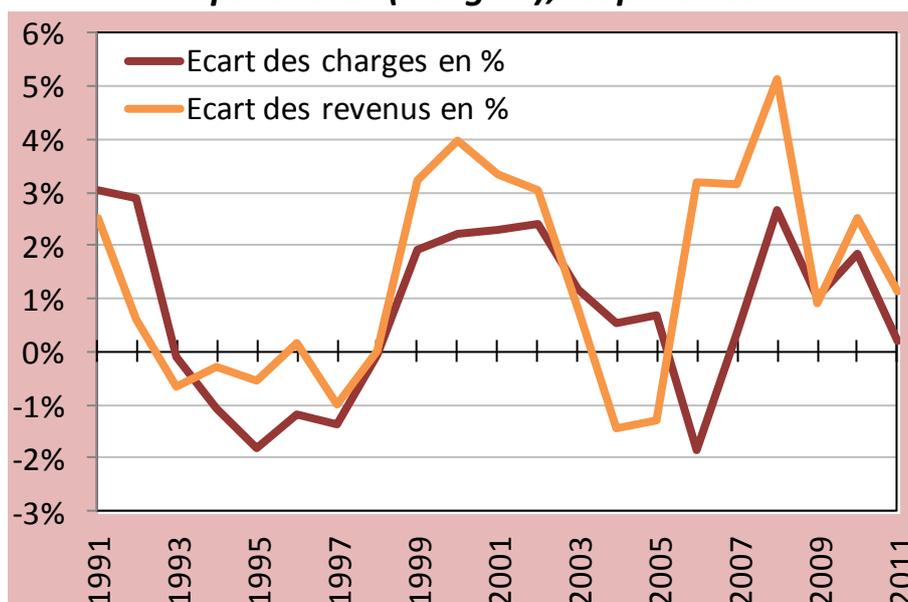
2. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

(en millions de francs)	1990	2000	2009	2010	2011	
					<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>
Charges	897.3	1 405.0	1 913.1	1 922.3	1 947.1	1 950.9
Revenus	904.8	1 392.6	1 880.5	1 900.9	1 931.7	1 953.9
Excédents ch. (-) / rev. (+)	7.5	-12.3	-32.7	-21.3	-15.4	3.0

Excédents de charges (-) et revenus (+) des comptes, en millions de francs



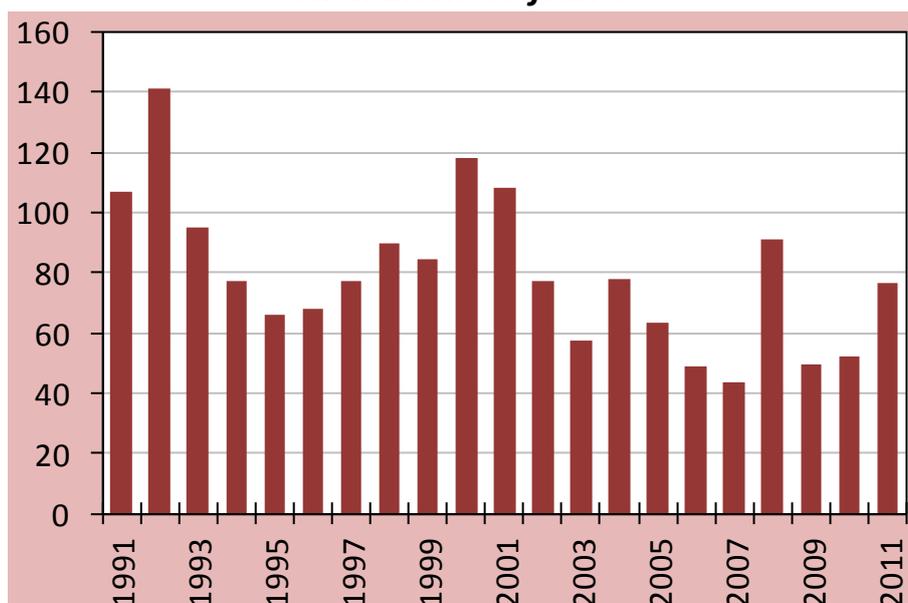
Écarts entre les résultats (comptes) et les prévisions (budgets), en pourcent



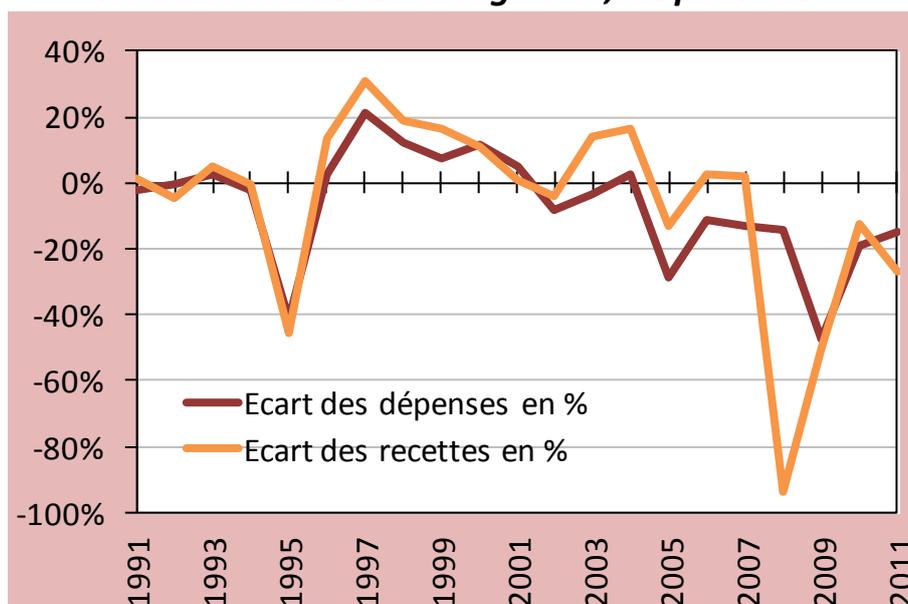
3. COMPTE DES INVESTISSEMENTS

(en millions de francs)	1990	2000	2009	2010	2011	
					Budget	Comptes
Dépenses	288.8	316.8	92.3	95.3	129.7	112.8
Recettes	199.8	198.9	42.4	43.3	46.1	36.3
Investissements nets	89.0	117.9	49.8	52.0	83.6	76.6

*Investissements nets selon les comptes,
en millions de francs*



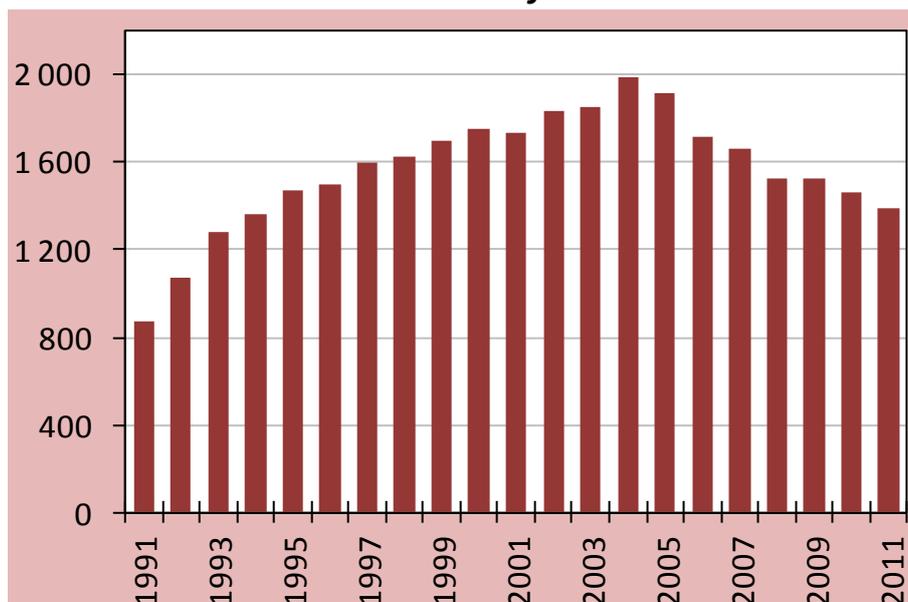
*Écarts entre les investissements nets des comptes et
les investissements budgétisés, en pourcent*



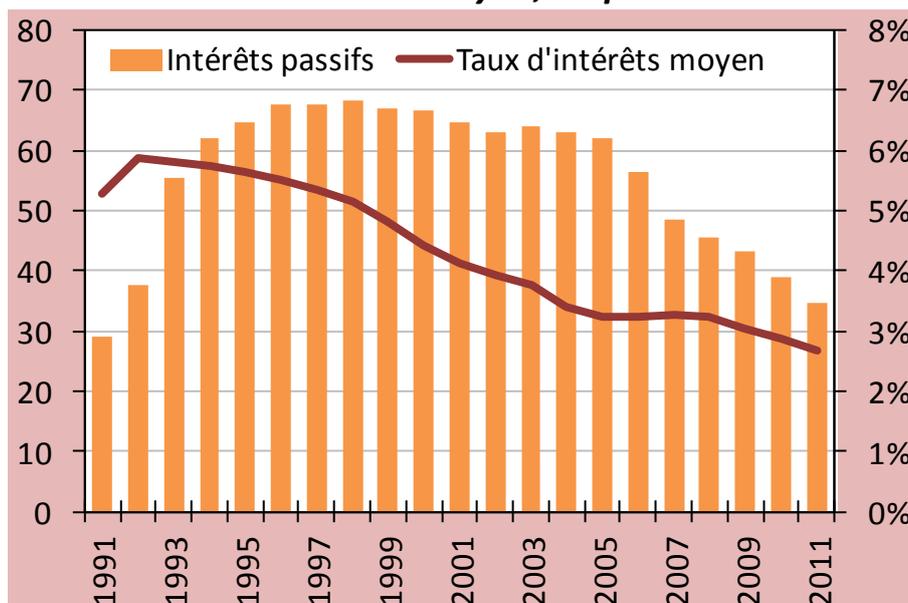
4. DETTE, INTÉRÊTS PASSIFS ET TAUX D'INTÉRÊTS MOYEN

(en millions de francs)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Dettes consolidées (au 31.12)	744.8	1 748.8	1 912.1	1 526.7	1 462.4	1 392.9
Intérêts passifs	25.4	66.8	62.0	43.2	39.1	34.7
Taux moyen d'intérêts	4.9%	4.4%	3.2%	3.1%	2.9%	2.7%

Dettes (au sens large) consolidées au 31.12, en millions de francs



Intérêts passifs, en millions de francs et taux d'intérêts moyen, en pourcent



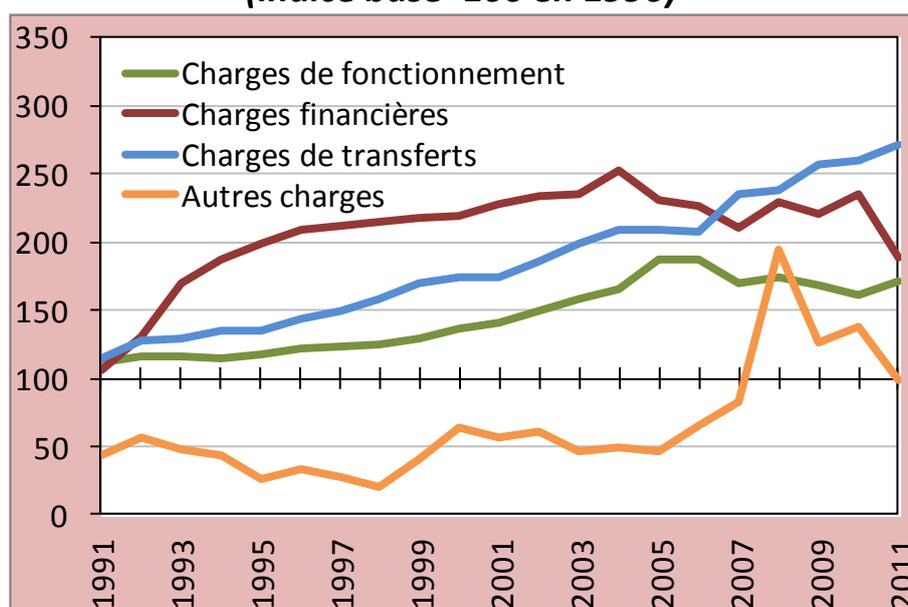
5. CHARGES PAR NATURE

(en millions de francs)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Charges de personnel	243.0	336.4	485.2	419.2	405.9	426.3
Biens, services et marchandises	81.6	105.0	121.2	126.3	118.7	130.3
Intérêts passifs	25.4	66.8	62.0	43.2	39.1	34.7
Amortissements	42.9	82.9	95.7	107.4	121.4	93.8
Parts et contributions sans affectation	34.1	51.0	3.3	9.3	9.1	9.2
Dédommagements aux collectivités	7.3	43.4	70.8	79.2	85.7	88.8
Subventions accordées	326.0	596.1	780.6	971.7	973.8	1020.0
Subventions redistribuées	78.6	85.9	80.0	82.7	87.8	90.4
Attributions aux financements spéciaux	20.1	15.7	4.6	27.4	47.3	19.8
Imputations internes	38.4	21.6	22.9	46.6	33.5	37.7
Total	897.3	1405.0	1726.5	1913.1	1922.3	1950.9

Répartition des charges par nature 2011, en pourcent



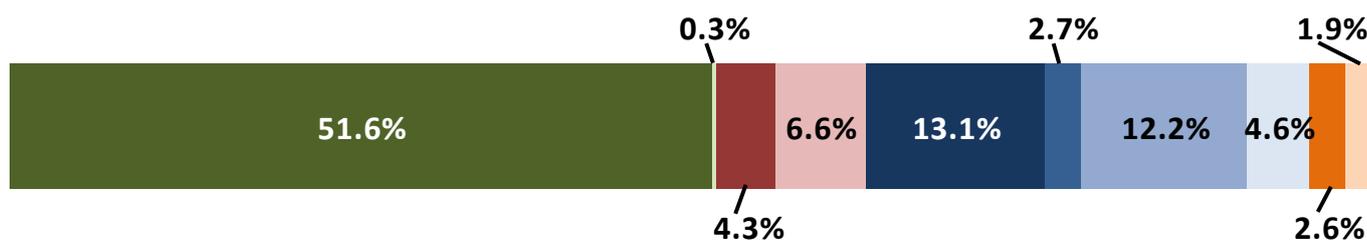
Charges par nature depuis 1991
(indice base=100 en 1990)



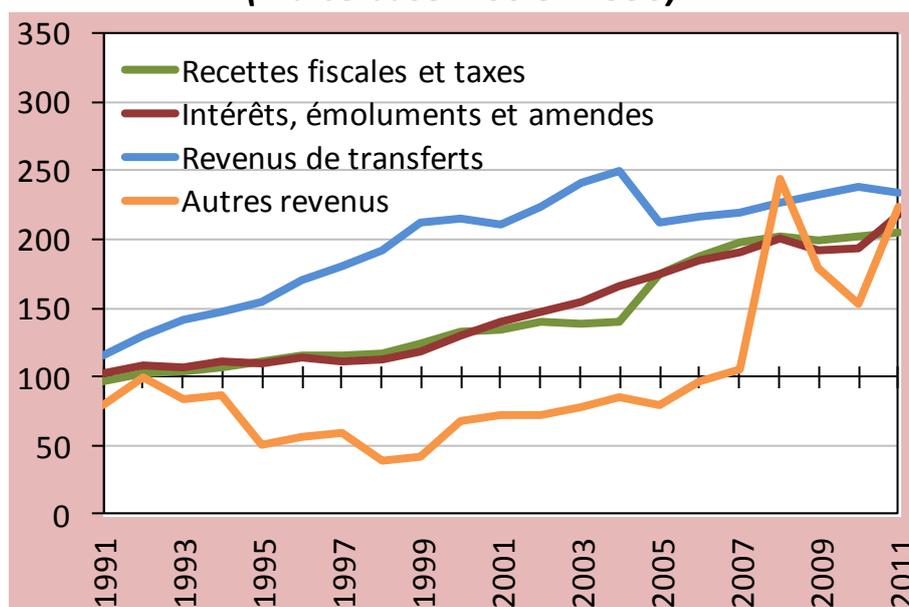
6. REVENUS PAR NATURE

(en millions de francs)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Impôts	489.8	647.6	859.8	982.3	995.4	1007.3
Patentes et concessions	4.6	6.5	6.1	5.6	5.7	5.8
Revenus des biens	29.3	30.3	33.4	49.7	61.9	84.6
Contributions	69.0	97.4	138.3	138.7	127.8	129.8
Part à des recettes sans affectation	91.5	163.4	188.4	263.0	272.6	255.4
Dédommagements de collectivités	22.2	41.3	68.1	54.8	51.3	52.8
Subventions acquises	79.8	293.4	239.5	232.2	237.5	238.4
Subventions à redistribuer	78.6	85.9	80.0	82.7	87.8	90.4
Prélèvements aux financements spéciaux	1.5	5.1	8.6	24.8	27.4	51.7
Imputations internes	38.4	21.6	22.9	46.6	33.5	37.7
Total	904.8	1392.6	1645.0	1880.5	1900.9	1953.9

Répartition des revenus par nature 2011, en pourcent



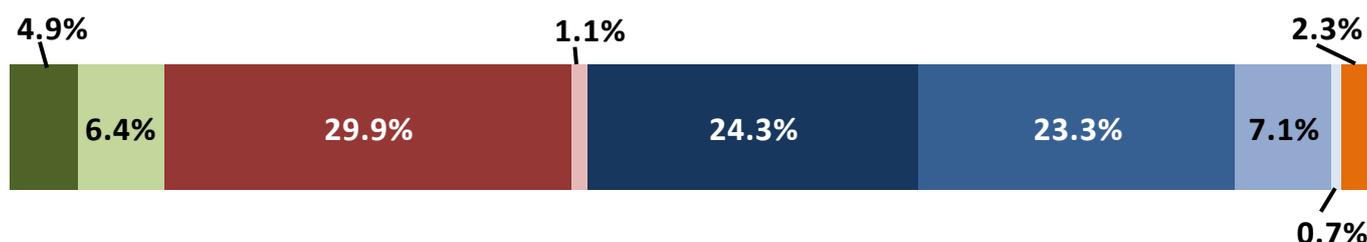
Revenus par nature depuis 1991
(indice base=100 en 1990)



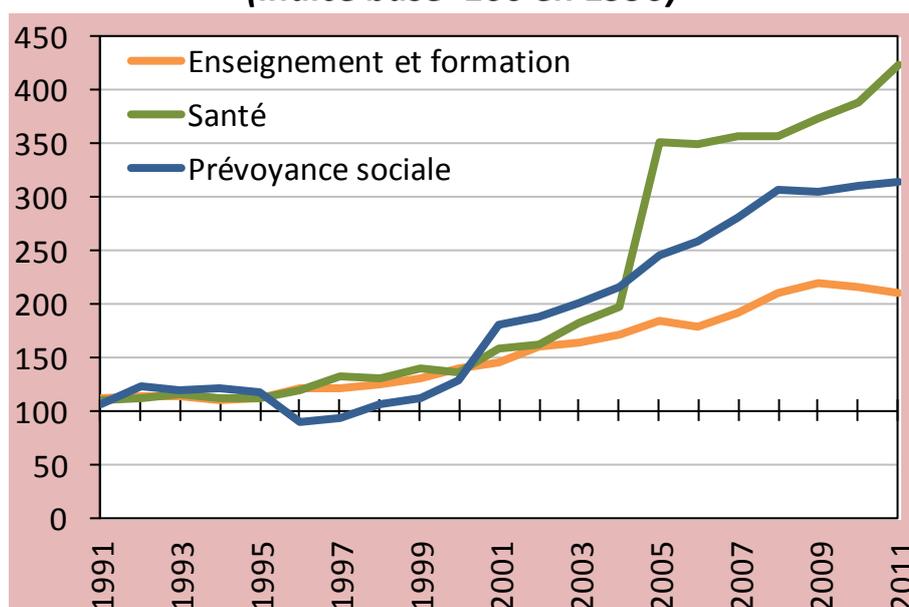
7. CLASSIFICATION FONCTIONNELLE (compte de fonctionnement)

(en millions de francs)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Administration générale	-48.8	-65.8	-80.5	-81.5	-78.8	-63.1
Sécurité publique	-46.3	-65.5	-64.0	-66.9	-86.2	-81.7
Enseignement et formation	-181.8	-252.6	-333.8	-400.8	-391.6	-381.2
Culture et loisirs	-11.7	-12.8	-15.7	-14.7	-14.1	-14.6
Santé	-73.0	-99.9	-256.9	-272.3	-283.8	-309.8
Prévoyance sociale	-94.2	-120.9	-230.5	-287.5	-293.4	-296.9
Trafic	-31.8	-70.7	-70.7	-87.7	-90.2	-90.6
Protection de l'environnement	-13.5	-17.7	-18.7	-14.7	-17.2	-9.0
Economie publique	-26.4	-34.5	-28.3	-34.0	-26.6	-29.9
Finances et impôts	+535.0	+728.2	+1017.4	+1227.6	+1260.7	+1279.7
Excédents de ch. (-) / rev. (+)	+7.5	-12.3	-81.5	-32.7	-21.3	+3.0

Charges nettes selon la classification fonctionnelle 2011, en pourcent

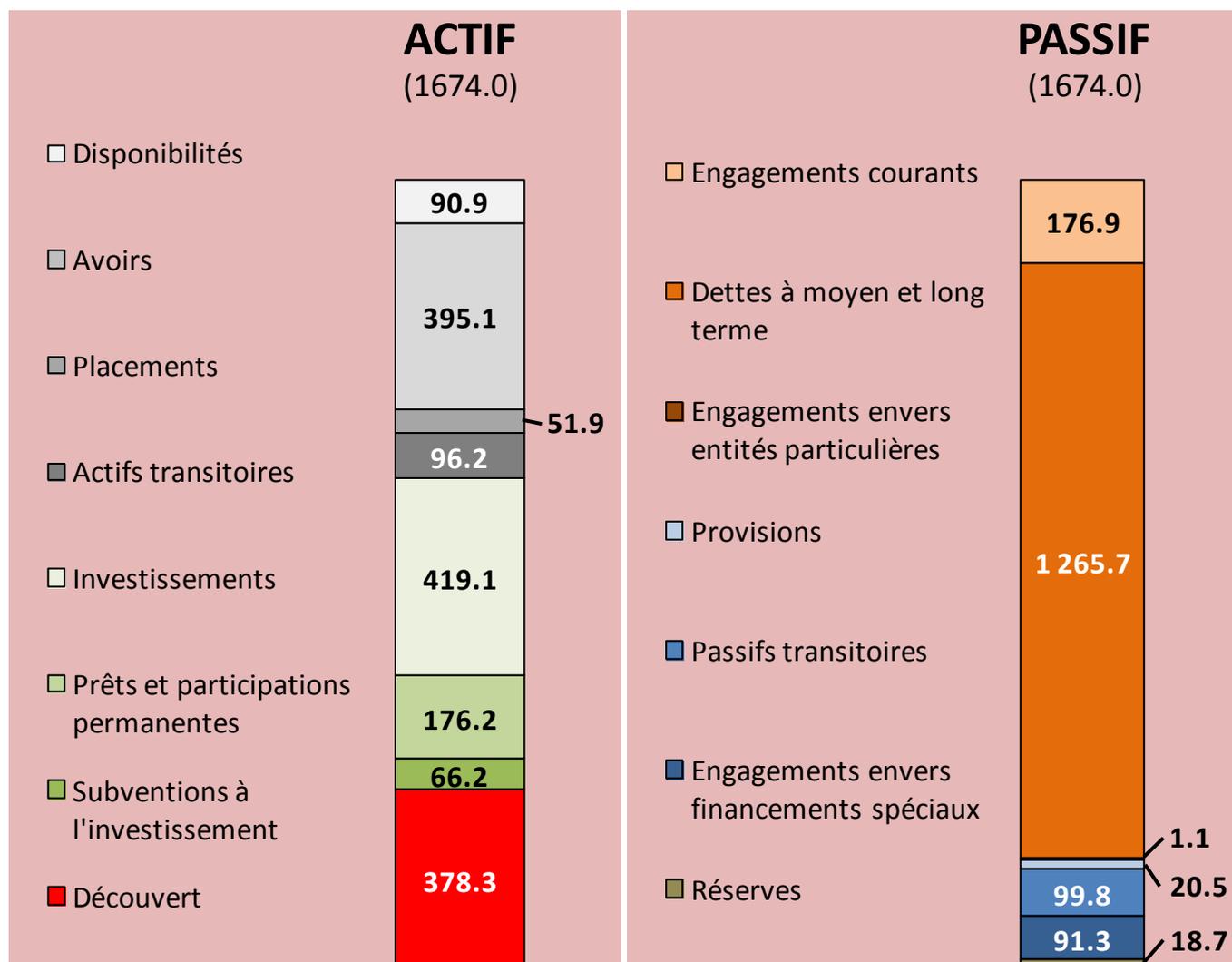


Résultats des trois plus importants postes depuis 1991 (indice base=100 en 1990)

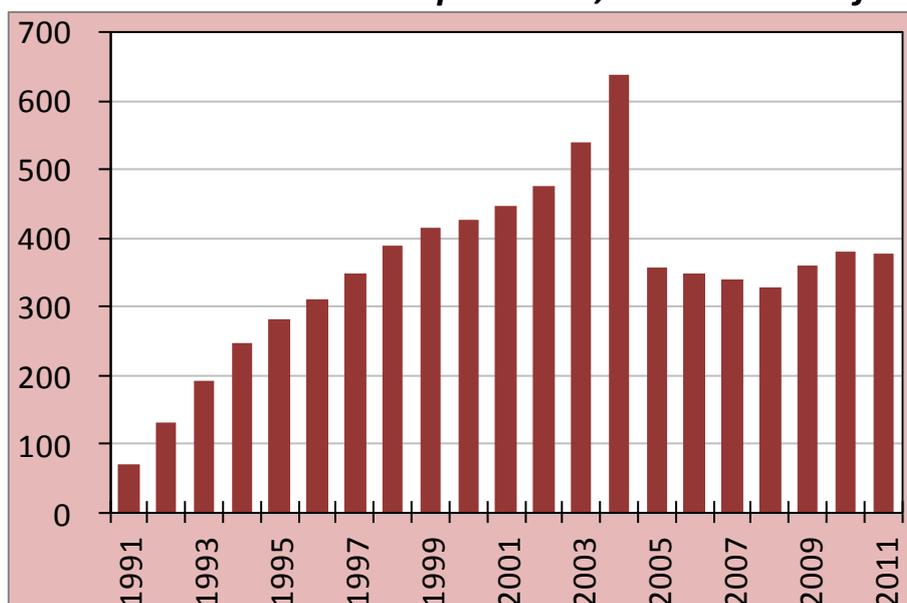


8. BILAN

Actif et passif du bilan 2011, En millions de francs



Montants des découverts depuis 1991, en millions de francs



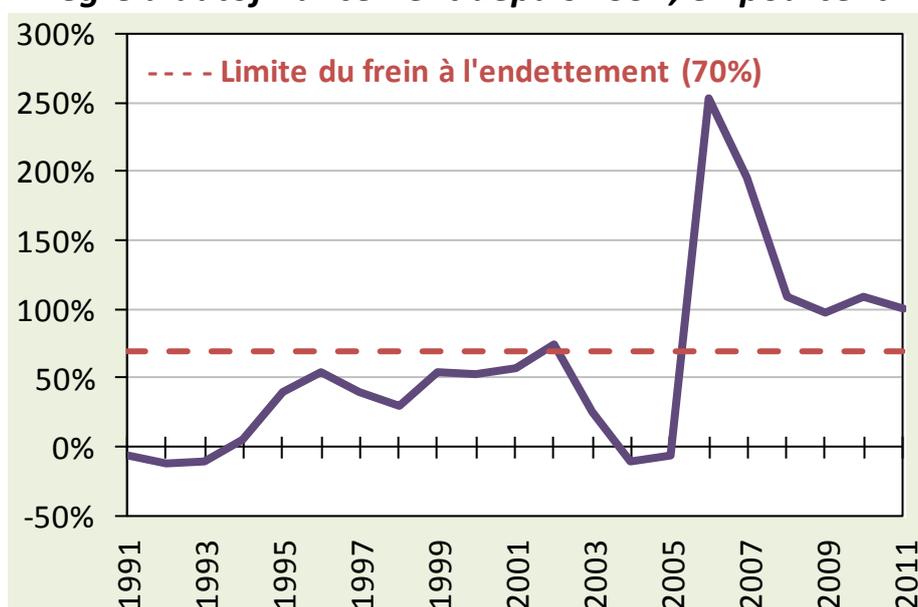
INDICATEURS FINANCIERS

1. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

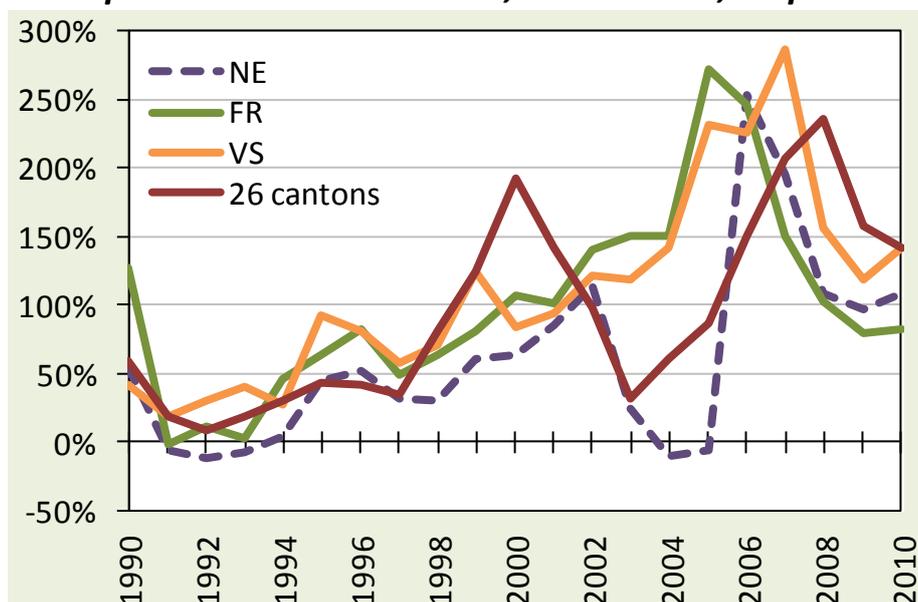
Le degré d'autofinancement indique la part des investissements nets qui est autofinancée. Autrement dit, c'est la part qui est financée (en plus des charges courantes du compte de fonctionnement) avec les ressources propres dégagées par la collectivité publique, sans que celle-ci ne doive recourir à l'emprunt.

(en pourcent)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Degré d'autofinancement	54.5%	52.8%	-6.0%	96.9%	109.0%	99.9%

Degré d'autofinancement depuis 1991, en pourcent



En comparaison intercantonale, 1990 - 2010, en pourcent

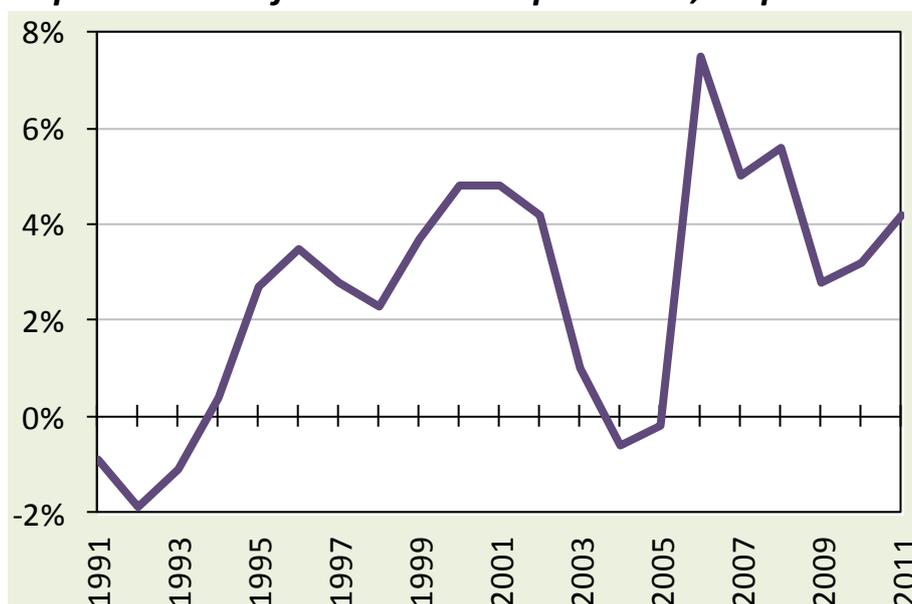


2. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

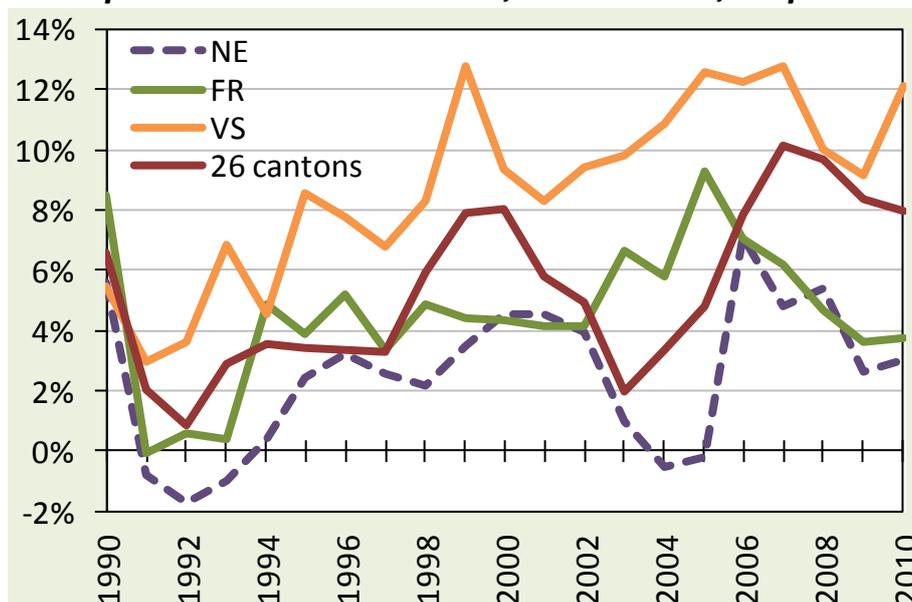
Cet indicateur exprime dans quelle mesure la collectivité publique peut investir en fonction de sa capacité financière. Autrement dit, il montre quelle est la part des recettes structurelles de fonctionnement disponible pour financer des investissements. Pour faire le lien avec l'indicateur précédent, on peut dire que la capacité d'autofinancement indique le potentiel d'investissement et le degré d'autofinancement ce que la collectivité publique utilise de ce potentiel.

(en pourcent)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Capacité d'autofinancement	6.2%	4.8%	-0.2%	2.8%	3.2%	4.2%

Capacité d'autofinancement depuis 1991, en pourcent



En comparaison intercantonale, 1990 - 2010, en pourcent

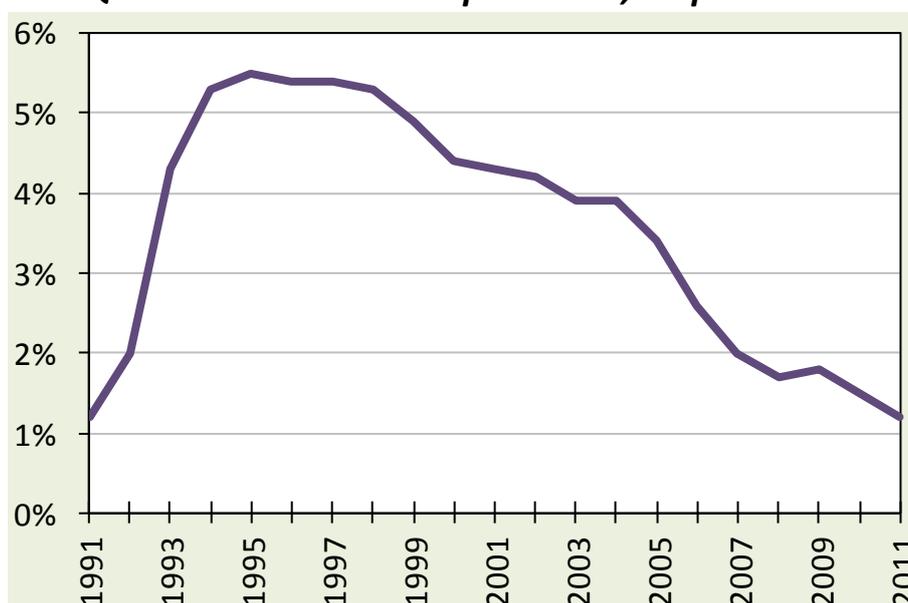


3. QUOTITÉ DES INTÉRÊTS

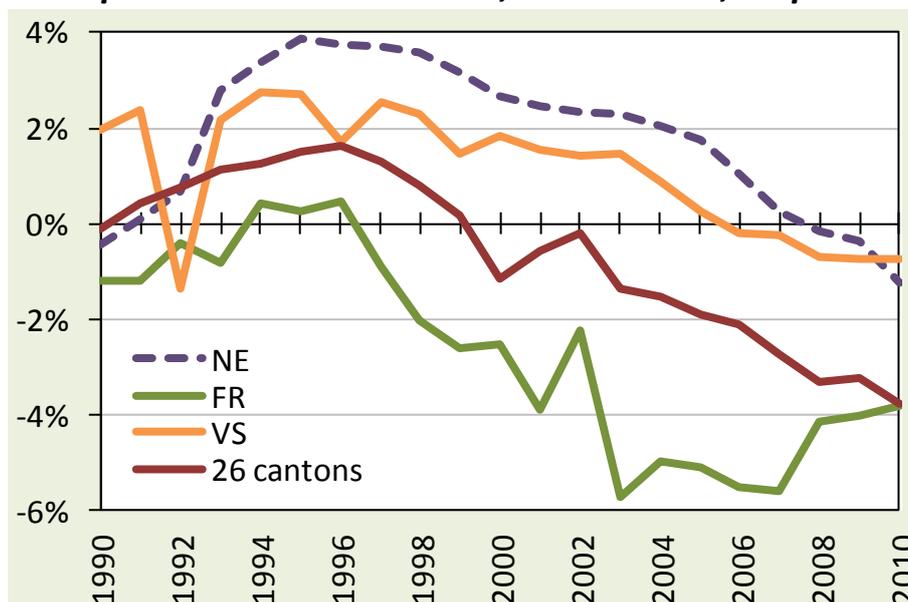
La quotité des intérêts indique l'importance relative de l'endettement de la collectivité publique en exprimant la part des revenus que la collectivité consacre au paiement des intérêts nets. Par exemple, si la quotité des intérêts est de 3%, cela signifie que 3% des revenus (déterminants) encaissés par la collectivité publique sont utilisés pour financer les intérêts résultant principalement des emprunts conclus sur les marchés financiers (déduction faite des intérêts que la collectivité publique reçoit au titre des placements du patrimoine financier).

(en pourcent)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Quotité des intérêts	0.9%	4.4%	3.4%	1.8%	1.5%	1.2%

Quotité des intérêts depuis 1991, en pourcent



En comparaison intercantonale, 1990 – 2010, en pourcent

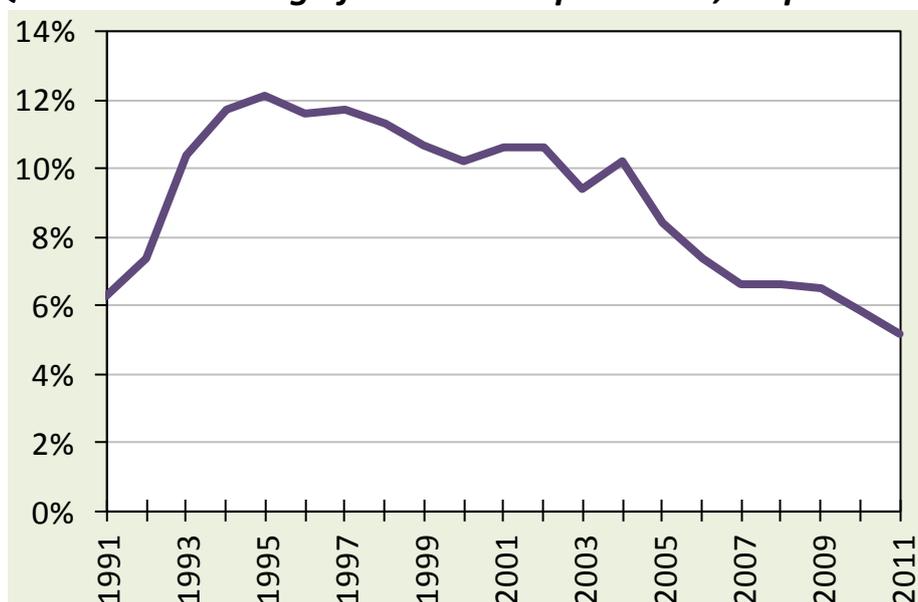


4. QUOTITÉ DE LA CHARGE FINANCIÈRE

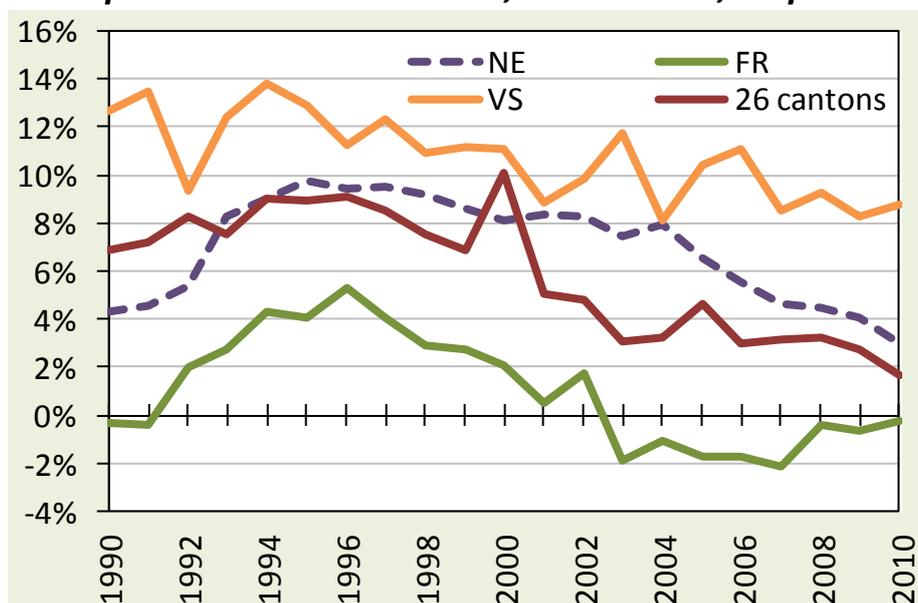
L'explication de la quotité de la charge financière est somme toute assez similaire à la quotité des intérêts, la différence étant la prise en compte des amortissements relevant du patrimoine administratif en plus des intérêts nets. L'indicateur exprime par conséquent la part des revenus (déterminants) nécessaires au financement de ces charges financières.

(en pourcent)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Quotité de la charge financière	6.1%	10.2%	8.4%	6.5%	5.9%	5.2%

Quotité de la charge financière depuis 1991, en pourcent



En comparaison intercantonale, 1990 - 2010, en pourcent

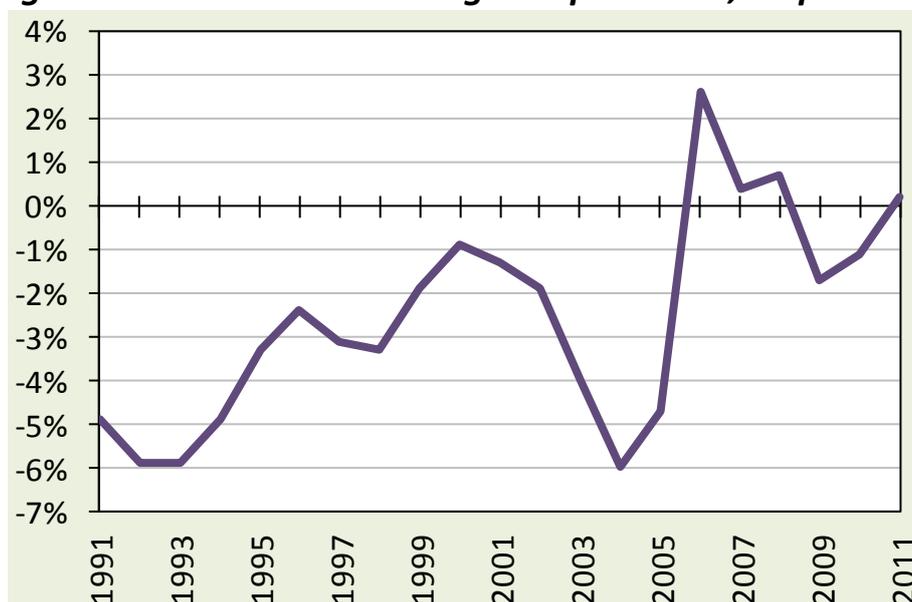


5. DEGRÉ DE COUVERTURE DES CHARGES

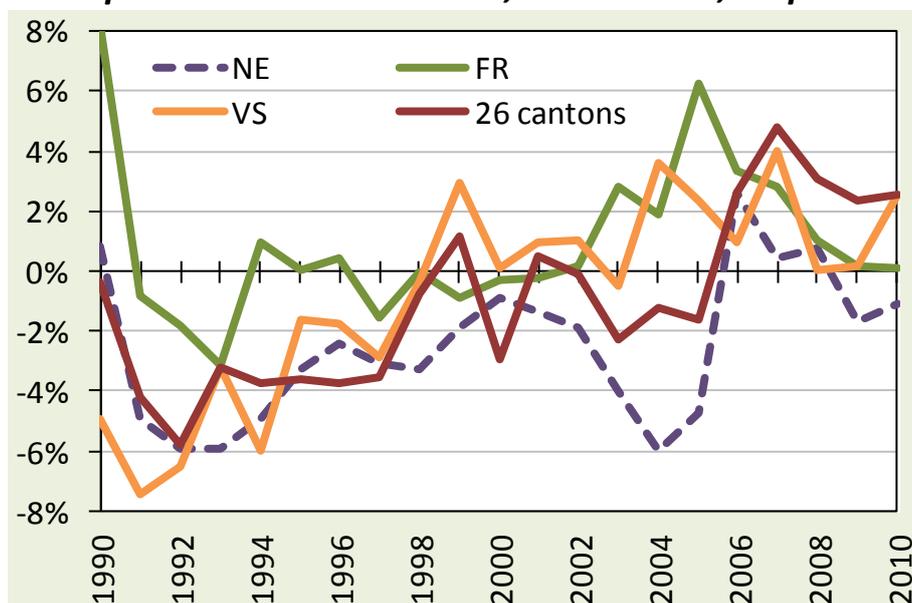
Le degré de couverture des charges met en évidence un équilibre, un déficit ou un bénéfice du compte de fonctionnement. Il permet en outre d'apprécier l'importance relative du déséquilibre. Plus le pourcentage est élevé, plus le déséquilibre est important. Ainsi, si le degré de couverture des charges est égal à -2%, cela signifie que l'excédent de charges représente 2% des charges totales.

(en pourcent)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Degré de couverture des charges	0.8%	-0.9%	-4.7%	-1.7%	-1.1%	0.2%

Degré de couverture des charges depuis 1991, en pourcent



En comparaison intercantonale, 1990 - 2010, en pourcent

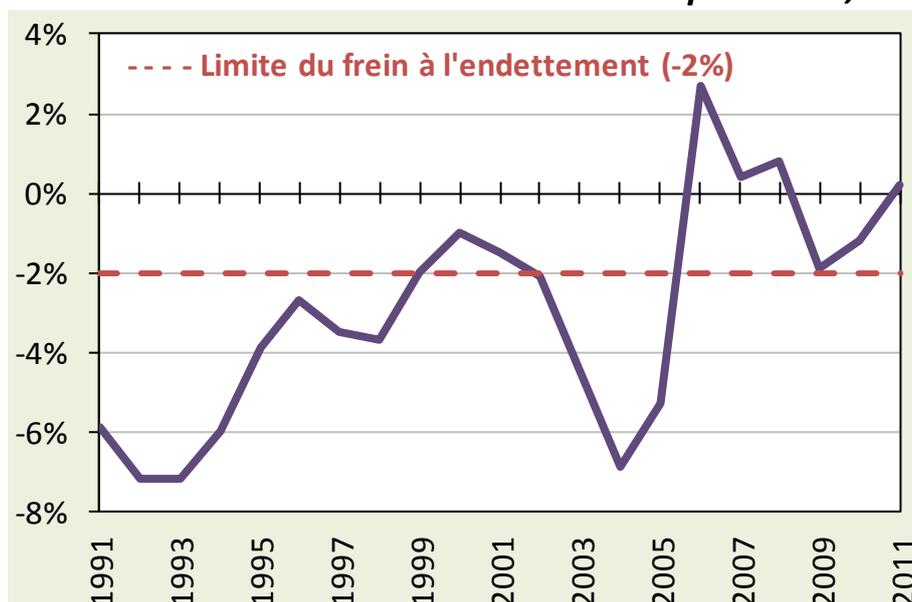


6. DEGRÉ DE COUVERTURE DES REVENUS DÉTERMINANTS

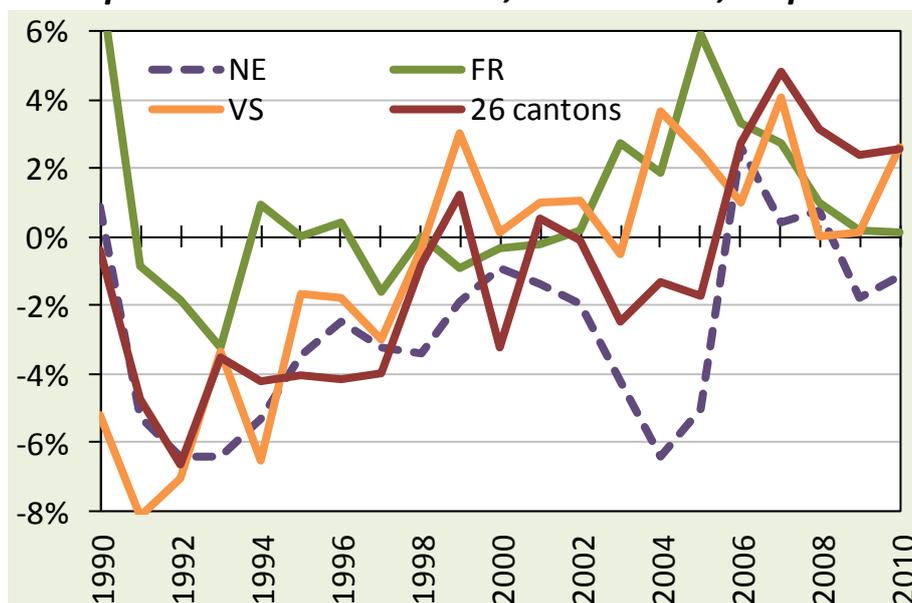
Cet indicateur correspond au résultat du compte de fonctionnement exprimé en pourcent des revenus déterminants. Par exemple, si le degré de couverture des revenus déterminants est égal à 5%, cela signifie que les revenus doivent augmenter d'autant pour atteindre une situation équilibrée du compte de fonctionnement. Les mesures prises dans le cadre du frein à l'endettement ont fixé la limite inférieure à -2%.

(en pourcent)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Degré de couverture des revenus déterminants	1.0%	-1.0%	-5.3%	-1.9%	-1.2%	0.2%

Degré de couverture des revenus déterminants depuis 1991, en pourcent



En comparaison intercantonale, 1990 - 2010, en pourcent

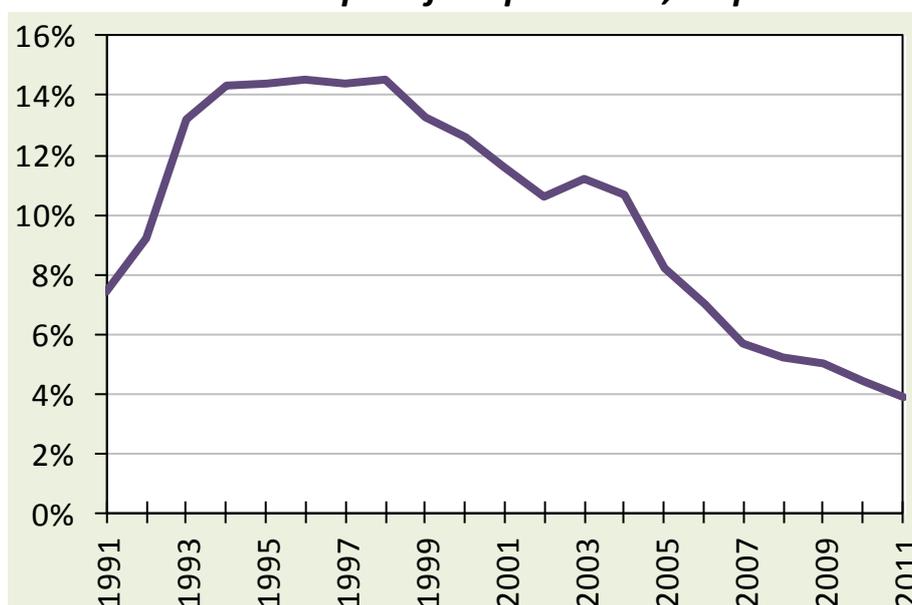


7. POIDS DES INTÉRÊTS PASSIFS

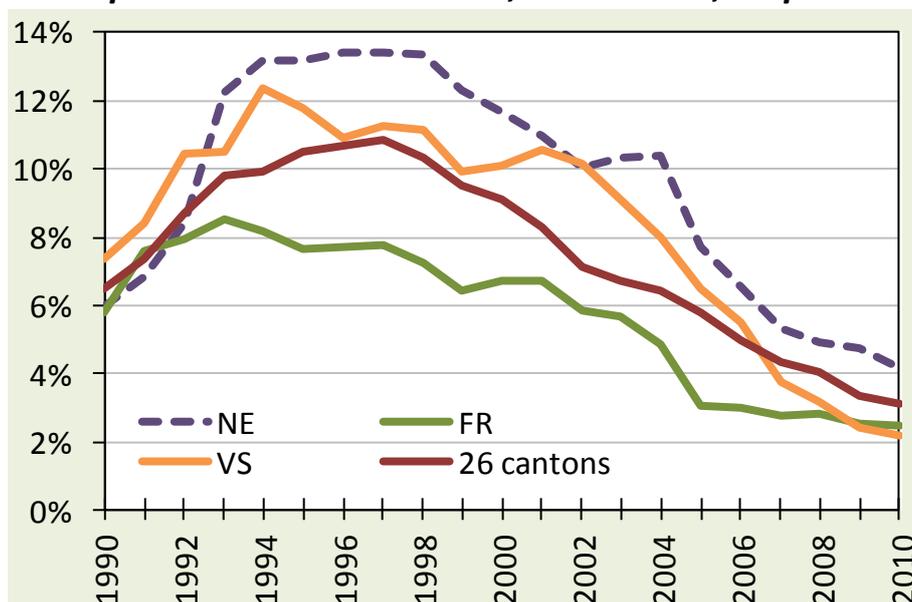
Cet indicateur correspond aux intérêts passifs exprimés en pourcent des recettes fiscales directes. La totalité des intérêts passifs est prise en considération. S'agissant des recettes fiscales directes, on considère les impôts sur le revenu et la fortune versés par les personnes physiques ainsi que les impôts sur le bénéfice et le capital des sociétés. Par exemple, si le poids des intérêts passifs est de 5%, cela signifie que 5% des recettes fiscales directes sont utilisées pour financer les charges d'intérêts passifs.

(en pourcent)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Poids des intérêts passifs	6.9%	12.6%	8.2%	5.0%	4.4%	3.9%

Poids des intérêts passifs depuis 1991, en pourcent



En comparaison intercantonale, 1990 -2010, en pourcent

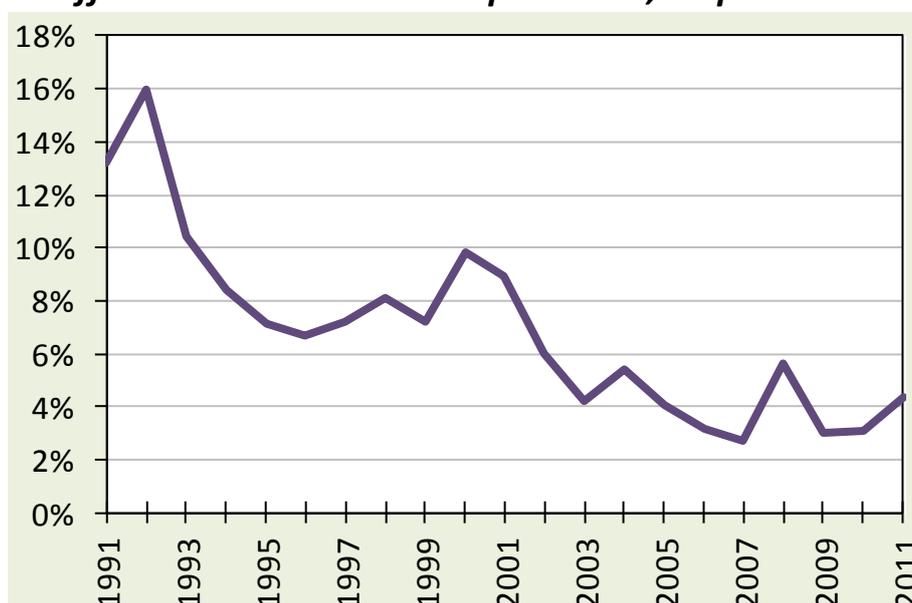


8. EFFORT D'INVESTISSEMENT

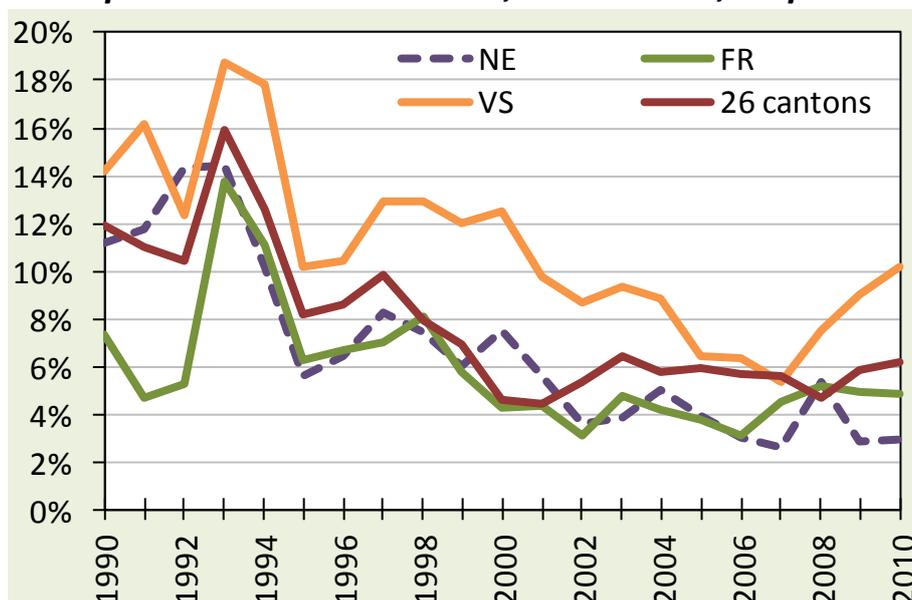
L'indicateur mesure l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique. Il renseigne sur l'ambition de la politique d'investissement. Plus l'indicateur est élevé, plus la collectivité publique investit dans l'acquisition ou la réalisation de biens durables. En deçà du volume idéal (<7.5%), la collectivité publique sous-investit, ce qui peut traduire une priorité pour une politique d'assainissement. Au-delà du volume idéal (>9.5%), la collectivité publique sur-investit, ce qui peut caractériser un effort de rattrapage en réponse à un retard d'investissement.

(en pourcent)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Effort d'investissement	12.4%	9.8%	4.1%	3.0%	3.1%	4.4%

Effort d'investissement depuis 1991, en pourcent



En comparaison intercantonale, 1990 - 2010, en pourcent

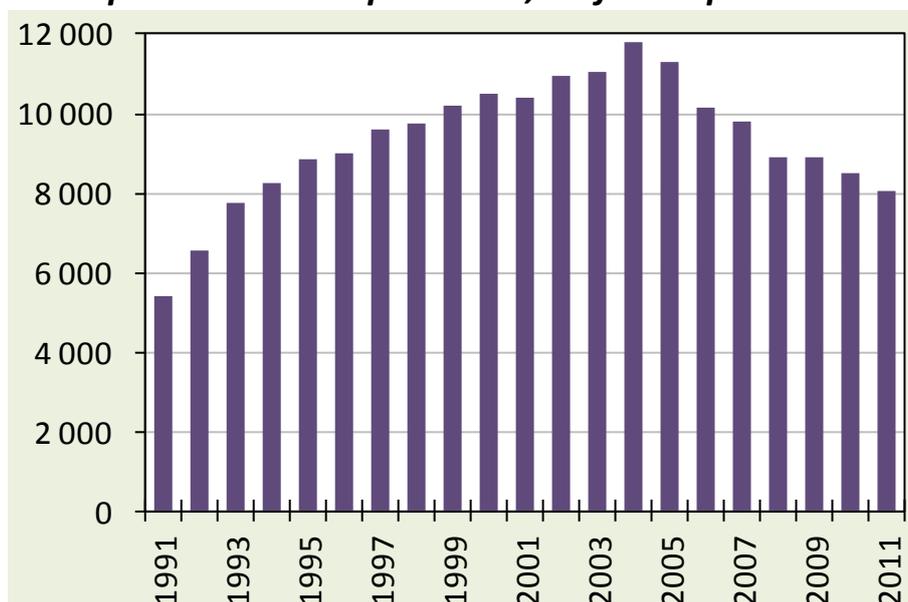


9. DETTE PAR HABITANT (sens large)

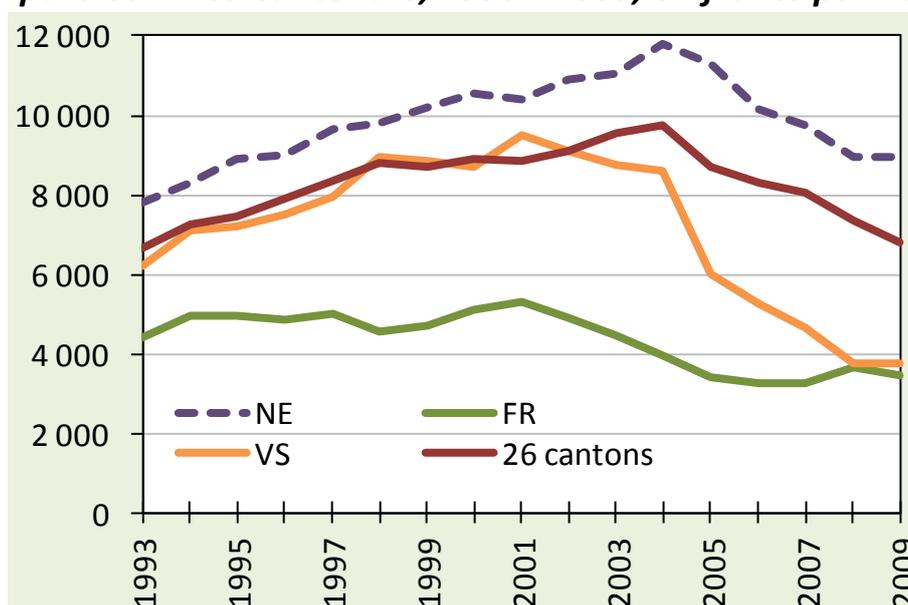
Cet indicateur correspond à la dette de la collectivité publique exprimée en francs par habitant. La dette est retenue dans son sens large, c'est-à-dire qu'à la dette au sens étroit (reconnaisances de dettes, emprunts par obligations, placements privés et bons de caisse), on ajoute encore les engagements courants, les dettes à court terme et les engagements envers des entités particulières figurant au passif du bilan.

(en francs)	1990	2000	2005	2009	2010	2011
Dette par habitant (au sens large)	4 646	10 505	11 316	8 884	8 501	8 051

Dette par habitant depuis 1991, en francs par habitant



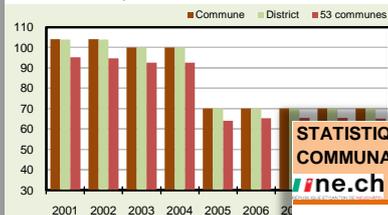
En comparaison intercantonale, 1993 - 2009, en francs par habitant



LA SITUATION DES COMMUNES

STATISTIQUE FINANCIERE COMMUNALE ANNEE 2008 La Chaux-de-Fonds Données fiscales

Coefficient d'impôt communal

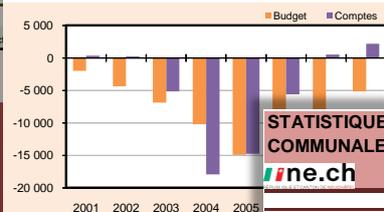
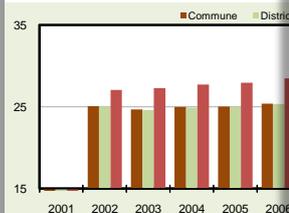


L'importante réduction du coefficient d'impôt (-30 points) intervenue entre 2004 et 2005 résulte du désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes.

STATISTIQUE FINANCIERE COMMUNALE ANNEE 2008 La Chaux-de-Fonds Données financières

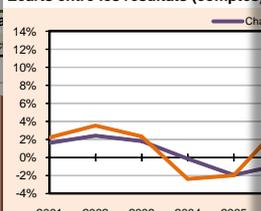
Budget et comptes de fonctionnement (résultat net), en milliers de francs

Point d'impôt en francs par habitant

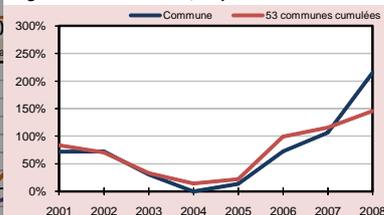


STATISTIQUE FINANCIERE COMMUNALE ANNEE 2008 La Chaux-de-Fonds Indicateurs financiers

Ecarts entre les résultats (comptes)



Degré d'autofinancement, en pourcent

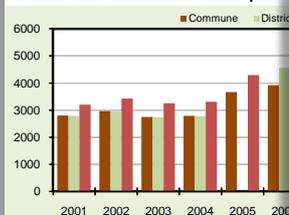


Cet indicateur mesure la part des nouveaux investissements qui est autofinancée sans devoir recourir à l'emprunt. Comme cet indicateur est très dépendant des investissements effectués il doit être observé sur plusieurs années.

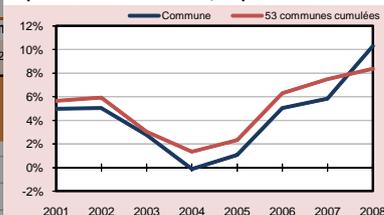
En raison de la volatilité de cet indicateur, le maximum de l'échelle du graphique ci-contre est fixé à 300%.

Valeurs indicatives
 > 100% : Autofinancement idéal
 70 à 100% : Bon à acceptable
 < 70% : Problématique, forte augmentation de l'endettement

Revenu fiscal cantonal en francs par habitant



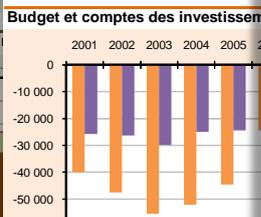
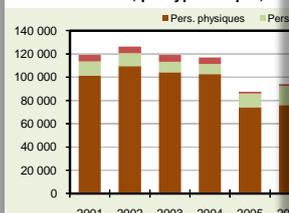
Capacité d'autofinancement, en pourcent



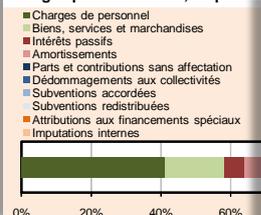
L'autofinancement en % des revenus du compte de fonctionnement. Elle indique la mesure dans laquelle la commune peut investir en fonction de sa capacité financière. Autrement dit, elle montre quelle est la part des recettes structurelles de fonctionnement, disponible pour financer directement des investissements.

Valeurs indicatives
 > 20% : Bonne capacité d'autofinancement
 10 à 20% : Capacité moyenne
 < 10% : Capacité faible

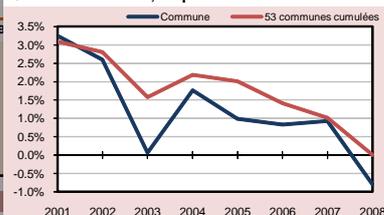
Rentrées fiscales, par type d'impôt, en francs



Charges par nature 2008, en pourcent



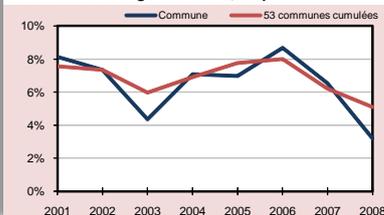
Quotité des intérêts, en pourcent



Ce sont les intérêts nets (intérêts passifs moins les revenus des biens + les charges des bâtiments du patrimoine financier) en % des revenus du compte de fonctionnement.

Valeurs indicatives
 < 2% : Charge d'intérêts faible
 2 à 5% : Charge d'intérêts moyenne
 5 à 8% : Charge d'intérêts forte
 > 8% : Charge d'intérêts très forte

Quotité de la charge financière, en pourcent



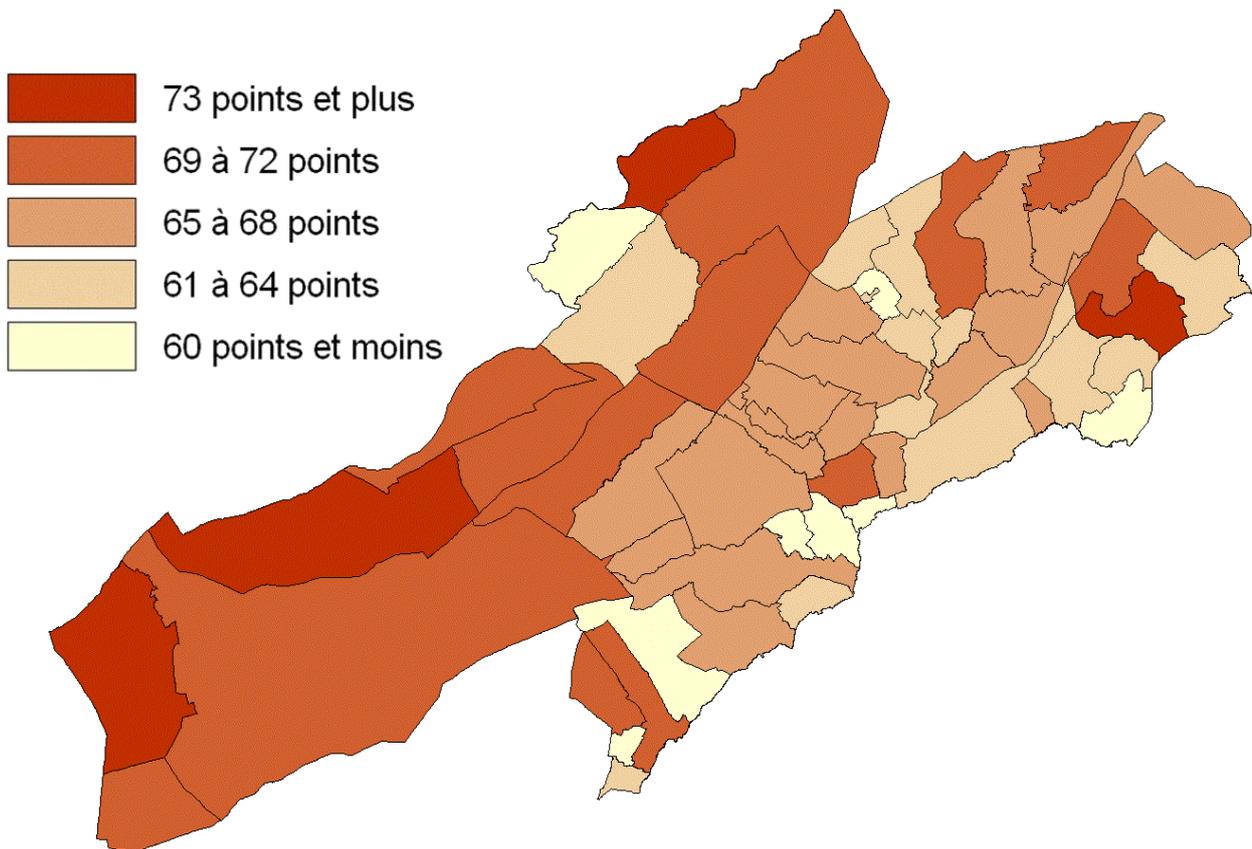
C'est la charge financière (intérêts passifs + amortissements ordinaires du patrimoine administratif moins les revenus des biens + les charges des bâtiments du patrimoine financier) en % des revenus du compte de fonctionnement. Elle indique quelle part des revenus est nécessaire à la couverture des charges financières de la commune.

Valeurs indicatives
 < 5% : Charge financière faible
 5 à 15% : Supportable
 15 à 25% : Elevée à très élevée
 > 25% : A peine supportable

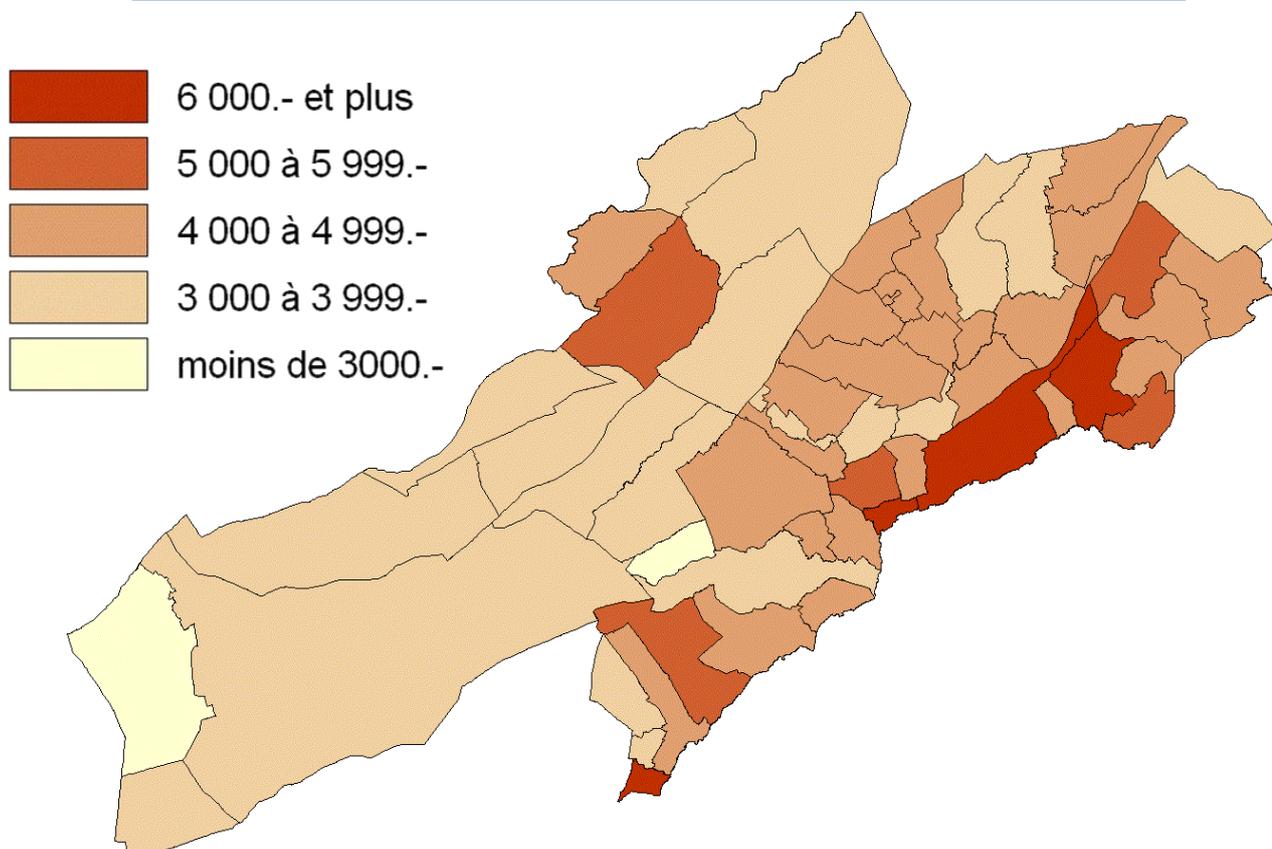
Retrouvez l'ensemble des données fiscales, financières et des indicateurs financiers des 53 communes neuchâteloises sur

www.ne.ch/stat

Coefficient fiscal des communes, 2011



Revenu fiscal cantonal, en francs par habitant, 2010



Cartographie statistique en ligne

www.ne.ch/cartostat

« Être proche, c'est marquer
notre soutien à l'économie
neuchâteloise »



PLUS FORTS ENSEMBLE